



Vieux port de Bizerte, Tunisie

Un conflit Franco-tunisien

La crise de Bizerte (1961)

Le refus de la France de quitter la base navale de Bizerte, à la demande du président tunisien Habib Bourguiba, provoque une crise.

Un blocus par les Tunisiens entraîne une intervention en force des Français qui sera suivie d'un cessez-le-feu, le 23 juillet. Bizerte sera finalement évacuée par la France en octobre 1963.

L'importance stratégique de la base navale méditerranéenne de Bizerte incite la France à la conserver, même après l'indépendance de la Tunisie, en 1956. Pour la Tunisie, cette présence est un sujet épineux. Confronté à une baisse de popularité, le président Bourguiba voit dans le règlement de cette question une possibilité d'améliorer sa situation. **Au printemps 1961**, il demande au président Charles de Gaulle le transfert de Bizerte à la Tunisie.

Les relations entre les deux pays sont difficiles, surtout à cause du support tunisien aux rebelles algériens, et la France refuse. Tunis réagit le **17 juillet** en envoyant des unités paramilitaires du Néo-Destour, le parti politique tunisien, établir un blocus de la base.

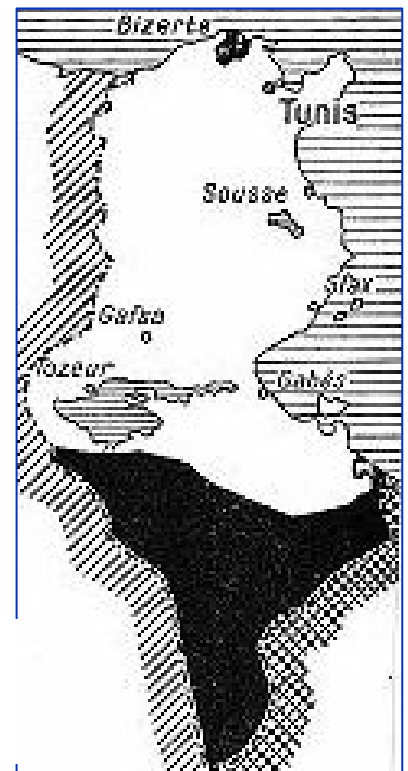
La **France réplique le 19** en parachutant 7000 soldats d'élite appuyés par trois navires de guerre. La marine tunisienne se retire et le blocus est levé. Des bombardements ont lieu et les soldats français prennent le contrôle d'une grande partie de la ville après de violents combats.

La Tunisie suspend alors ses relations diplomatiques avec la France et saisit le Conseil de sécurité des Nations unies (ONU) de la crise. Bourguiba étant considéré comme un allié de l'Occident, le secrétaire d'État américain Dean Rusk s'implique personnellement dans les négociations pour obtenir un **cessez-le-feu qui est signé le 22 juillet**.

Les combats ont fait 1300 morts du côté tunisien et 24 du côté français. À la suite d'une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, la France quitte Bizerte quelques semaines plus tard. Après des négociations prolongées, et le règlement de la question algérienne, **la France évacuera finalement Bizerte le 15 octobre 1963**.

Malgré ce règlement, les relations entre les deux pays demeureront toutefois assez tièdes.

La base navale de Bizerte, port situé au nord du pays, demeure sous contrôle de la France : il s'agit en fait d'un point stratégique pour l'armée française et l'OTAN car elle est alors leur seule base navale située sur la rive sud de la mer Méditerranée en dehors de l'Algérie.



Source : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve?codeEve=948>